

A l'issue de l'entrevue que les délégués de la S. I. A. M. ont eue avec le Préfet, la déclaration suivante a été faite à la Presse par un des dirigeants : « Nous voulons que notre position légitime soit déterminée d'une façon précise... »

C'est dans ce but que nous avons demandé au Préfet de nous rencontrer avec le ministre du Travail... Nous reviendrons dans l'après-midi à la Préfecture pour connaître la réponse du ministre du Travail.

Le 17 mars, nous tiendrons une nouvelle assemblée générale... Il semble ressortir de cette déclaration que la S. I. A. M. n'a pas tant que cela l'intention de continuer la grève...

Les ouvriers à la Préfecture. Comme nous l'indiquons plus haut, la délégation ouvrière s'est rendue vers midi à la Préfecture pour rendre compte à M. le Préfet du Nord de son intention de faire intervenir les membres du conseil d'administration et les agents de maîtrise de Paris pour remplacer les délégués.

Dans le courant de l'après-midi, M. Caries, Préfet du Nord, et M. Bourneville, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, ont été désignés par les ouvriers pour résoudre le conflit.

La position ouvrière dans le nouveau conflit. Les dirigeants du Syndicat des Métaux et le secrétaire du Syndicat des Travaux ont eu une entrevue hier après-midi à la Préfecture, au cours de laquelle ils ont discuté les conditions de la déclaration suivante : « Le mouvement métallurgique de Lille est un ordre revendicatif... »

Sur ces quatre points, l'intransigeance des patrons a été telle que nous avons dû faire la grève. Au cours de la grève nous avons manifesté le maximum d'esprit de conciliation et nous nous sommes montrés toujours prêts à accepter les propositions faites par le Gouvernement.

Deux sentences arbitrales ont été rendues. La première, du 6 janvier, prévoyant les conditions de reprise de travail a été acceptée et respectée scrupuleusement. La deuxième, du 10 janvier, écartant les sanctions demandées de part et d'autre, nous avons voulu réaliser l'union la plus étroite entre ouvriers et techniciens, agents de maîtrise, employés. L'exemple de l'union a été prouvé.

Nous avons voulu réaliser l'union la plus étroite entre ouvriers et techniciens, agents de maîtrise, employés. L'exemple de l'union a été prouvé. Les dirigeants du S. I. A. M. ne représentant pas la masse des employés, techniciens et agents de maîtrise, je ne retiens de cette déclaration que ce qui correspond donc à une manœuvre.

Dans la mesure où cette manœuvre sert les intérêts de quelques gros patrons le caractère de cette manœuvre est évident. Le S. I. A. M. et la Direction de la Chambre Syndicale Patronale s'affirment indubitablement.

Les patrons n'ont pas ouvert les yeux sur les raisons, disent-ils, de l'impossibilité technique. Nous avons trouvé une solution au problème de l'impossibilité technique en faisant intervenir les ingénieurs, techniciens et la Fédération des Techniciens, qui sont à même de nous fournir les cadres qualifiés ; ainsi serait remplacée la poignée de fauteurs de « lock-out » déguisés.

En conclusion, personne ne se trompe quant au caractère de la manœuvre ; cette manœuvre a pour but de se débarrasser commodément de deux sortes de conflits : l'arbitrage et contre la classe ouvrière.

Les ouvriers, en défendant leurs revendications défendent en même temps les intérêts de tous les techniciens et agents de maîtrise et celles des travailleurs de la métallurgie lilloise.

Le retour à Boulogne des 13 rescapés du « Notre-Dame de Lourdes »

20 h. en gare maritime de Boulogne, les familles des rescapés du « Notre-Dame de Lourdes » rapatriés par le paquebot du soir, attendent ces derniers. 200 personnes sont là dont maintes personnalités locales : MM. Morin, Sous-Préfet, Coz, Maire, Coz, Administrateur en chef de la marine ; Dhoinvire, commandant du port ; Liger, Commissaire spécial ; Fauconnier, Commissaire central ; Malroy, armateur du bateau abordé ; Didier, secrétaire général du syndicat local des marins et ses collaborateurs MM. Lefebvre et Cardon, les familles, les amis, etc.



LES SURVIVANTS DU NAUFRAGÉ PHOTOGRAPHIÉS A LONDRES.

croirait-on, presque pas de cris de similes gémissements par leur mutisme, plus d'une larme coule aux yeux des assistants et des matelots. En un temps record, les échelles sont mises. Les autorités montent à bord de nos premiers pommés de main. Quelques secondes plus tard les marins sont à quai dans les bras de leur famille, de leurs amis. Les enfants, les femmes, les hommes pleurent. Les mutés sont relégués étonnés. Les rescapés ont peine à parler. Ils semblent devenir soudainement muets de se retrouver dans leur port d'origine. Les formalités en douane sont évitées et c'est dans la grande salle du buffet maritime que tout le monde entre. Des gâteaux bien chauds sont servis à tous et est l'heure des explications.

D'abord les officiels entendent le second puis les matelots qui sont unanimes à souligner la rapidité avec laquelle leur bateau coula.

Recit du drame. Seul sur le pont se trouvaient alors l'homme de quart et le matelot Derivier. La visibilité était merveilleuse. On voyait à plus de dix kilomètres et nous faisons route sur Boulogne. Les autres hommes d'équipage étaient dans leur chambre. Soudain ce fut un choc brutal par babord arrière à hauteur de la chambre de machine. L'arrière du navire fut ébranlé du navire. En un clin d'œil, chacun fut sur le pont. Le patron Sibias se rendit compte tout de suite du danger.

Il ordonna à l'équipage de descendre mettre les bouées de sauvetage. Hélas, certains d'entre nous ne voulurent pas perdre leurs bottes — d'une valeur de 300 francs — ou quelques souvenirs qu'ils avaient placés dans leur sac. Ils perdirent la vie de précieuses minutes, ce fut leur malheur.

Les deux canots ne purent être mis à l'eau. Les explications publiques doivent être données par les responsables des organisations intéressées à la question. Ces explications ne pourront qu'aider à l'élucidation et au dévouement favorable d'une situation dont l'évolution risque de porter gravement préjudice aux intérêts de tous les travailleurs en général et de nombreux employés et agents de maîtrise en particulier.

Notre camarade Tissot représentera les techniciens de la C.G.T. à cette réunion.

L'AFFAIRE DE TRAFIC D'ARMES DE CHIMAY. Le chauffeur de l'auto saisie a été identifié. (DE NOTRE REDACTION SELGE) Les quatre inculpés dans le trafic d'armes de guerre pénal, au cours de l'affaire de Chimay, sont : Jean-Baptiste Touchard, père et fils ; Sidonie Renier et Francis Wvns. On comparu mardi devant la Chambre des Pénalités à Charleroi, un agent de la Gendarmerie qui a confirmé leur mandat d'arrêt pour un mois.

Le chauffeur de l'auto saisie à Chimay a été identifié. C'est un nommé Juhé, domicilié à Charleroi, mais résidant à Jumièges.

Les accidents de la route. A Fenain, une fillette fut renversée et gravement blessée par un camion. Mardi matin, vers 8 heures, dans la rue de Fenain, un camion appartenant à M. Lambert, entrepreneur de transport à Hornaing, et conduit par son propriétaire, partait de la fosse Agache vers Erre. En sens inverse arrivait un lourd chariot attelé de deux chevaux. Une fillette de huit ans, Anna Pellini, de nationalité italienne, en course pour sa mère, se trouvait sur le trottoir. Soudain, le camion monta sur le chariot, le chariot fut renversé et la fillette fut tamponnée. On la releva aussitôt. Elle portait de fortes contusions à la tête et sur le corps et était évanouie. L'enquête menée activement par la gendarmerie de Hornaing s'efforce d'établir les causes de cet accident.

L'ACQUITTEMENT DU FERMIER DE CLARY PAR LES JURÉS DU NORD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au début de l'année 1932, Montigny était dans une situation mauvaise. Il avait pu régler ses fermages en retard, mais n'avait pas encore payé ses dépenses achetées au commencement de l'année. Une traite acceptée du montant de 2.000 francs était restée impayée, et le Crédit agricole de Clary exigeait, pour quelques jours plus tard, le remboursement total d'un prêt de 100 francs. Une traite acceptée du montant de 2.000 francs était restée impayée, et le Crédit agricole de Clary exigeait, pour quelques jours plus tard, le remboursement total d'un prêt de 100 francs.

Toujours vêtement. Pour la première fois, un magistrat en robe noire siège à la Cour de Douai. Un conseiller étant indisponible, il est remplacé par M. Hutin, juge au tribunal civil.

Un fumeur enragé. Le chef de gendarmerie qui enquêta lors des faits est l'impression que Montigny était l'incendiaire. Il était d'un calme impassible et fumait une grosse pipe qu'il avait fortement bourrée.

« L'incendiaire, c'est Léon ». Montigny a accusé son fils Léon d'être l'auteur de l'incendie volontaire. Il retourne à sa femme.

LE BUREAU DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS DU NORD A VISITÉ LA VILLE D'ARRAS. Les membres du bureau de la Chambre des métiers du Nord, sous la conduite de son président, M. Gobet, et comprenant MM. Brodier, président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, et M. Vanoutte, Leveugle et Lelou, ce dernier membre du comité régional Flançais-Artois-Picardie pour l'exposition de 1937, ont visité la ville d'Arras.

LE CENTENAIRE DU MUSÉE DE CALAIS. M. Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale, présidera samedi cette cérémonie. M. Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale, présidera samedi à Calais à l'occasion du Centenaire du Musée.

LE VERDICT. L'AVOCAT-GENERAL BOUSQUET met en garde le jury contre le système de défense du prévenu et requiert une peine de réclusion.

Le Réveil 20 Pages Illustré 0.40 paraît le Mercredi EN VENTE PARTOUT. pas d'exception à cette procédure exceptionnelle.

Le Réveil 20 Pages Illustré 0.40 paraît le Mercredi EN VENTE PARTOUT. pas d'exception à cette procédure exceptionnelle.

Le Réveil 20 Pages Illustré 0.40 paraît le Mercredi EN VENTE PARTOUT. pas d'exception à cette procédure exceptionnelle.

LE TIRAGE A LENS DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

C'est maintenant une chose absolument certaine : le tirage de la deuxième série de la nouvelle tranche 1937 de la Loterie des Régions Libérées aura lieu à Lens, dans la vaste salle de l'Apollon.

Les fameuses « Roues de la Fortune » ont été amenées et installées dans la salle de l'Apollon. Les fameuses « Roues de la Fortune » ont été amenées et installées dans la salle de l'Apollon.

Les lots de consolation sont à la mode. Ils constituent un nouvel élément d'attrait et la Loterie des Régions Libérées l'a toujours compris puisque, dès la première tranche de 1935, elle avait attribué ce titre de sorte que les porteurs aux numéros voisins des gagnants des gros lots.

Les lots de consolation sont à la mode. Ils constituent un nouvel élément d'attrait et la Loterie des Régions Libérées l'a toujours compris puisque, dès la première tranche de 1935, elle avait attribué ce titre de sorte que les porteurs aux numéros voisins des gagnants des gros lots.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

Le 2^e concert du Conservatoire. Il nous fut donné d'assister lundi soir au Conservatoire à une magnifique soirée d'art musical, soirée presque exclusivement réservée à la musique russe.

ROUBAIS

BUREAUX : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 34, r. du Collège

Mort d'un héros de l'occupation allemande. Combien de héros aujourd'hui oubliés sont restés durant les hostilités et, notamment pendant l'occupation de notre région. Un groupe de nos concitoyens s'est formé pour diffuser clandestinement les nouvelles officielles parvenues non moins clandestinement. C'est ainsi que se fonda le fameux « Oiseau de France » qui permit d'apprécier hautement le dévouement et le bel esprit d'abandon de cette poignée d'hommes décidés à poursuivre leur tâche périlleuse dans l'illégalité et le danger.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage. Il était alors chargé de l'entretien et du chauffage des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

Le défunt était bien connu en notre ville et, durant plus de trente-cinq années, il fit partie du personnel municipal, ce qui lui valut l'attribution de la Médaille d'honneur du Travail et de la Médaille des services municipaux. C'est surtout pendant la guerre, qu'il se distingua par son dévouement et son courage.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. Les cours suivants ont été pratiqués durant la semaine du 4 au 9 janvier suivant les qualités : Bœufs : 9.50, 8.50 ; Vaches : 6.25 ; Génisses : 10.50 ; Taureaux : 8.7 ; Veaux : 13, 13.30, 10 ; Moutons hollandais : 13.75 ; Moutons français : 12.50, 10 ; Brebis : 10 ; Porcs : 11 fr.

CONCOURS DES LOISIRS CHOCOLAT DELES PAUL-HAVEZ 2.500 PRIX. Demandez la feuille à votre fournisseur.

AVIS AUX ÉTRANGERS. Les étrangers possesseurs d'une carte périmée ou d'un récépissé délivré avant le 1^{er} avril 1935 dont les noms commencent par les lettres A, B, C, sont invités à se présenter à la Mairie, Service des Étrangers, du 13 au 15 janvier inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour périmé.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. Au cours du concert donné par l'Association Symphonique des professeurs du Conservatoire, lundi dernier, une quête a été faite par les élèves en faveur de l'œuvre de timbre antituberculeux, et a produit la somme de 272 fr. 55.

ACHETEZ L'AUBINE MEUBLES. G.P.O.N. 30% DE GAIN. 190 RUE DE LILLE LA MADELAINE (CARL J.N.)

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Sociétés et Comités. MAITRES ARTISANS REUNIS. — Ce jour, de 18 à 20 h., permanence. CERCLE « LES XL ». — Ce soir, à 10 h. 30, au siège, répétition générale.

Le concours du Canari-Club Roubaisien. Le Canari-Club Roubaisien a organisé un concours qui réunira au siège, 3, rue Pasteur, 283 sujets de la région du Nord.